

SPP - PV factuel de la réunion CA – Commissions du 1^{er} juillet 2017 à la Ferme des Verpillères

Présents :

Alfi, Patrice, Bastien, Thomas, Benoît, Marie-Emmanuelle, Antoine, Reto, Léonard, Mathieu Daniel, Jeanne, Anne, Sarah, Bertrand, Dorian, Pierre, Hervé, Marie, Christiane, Annie, Rodrigo, et Pascal en visiteur.

Reto remercie les Descombes'Brothers pour leur accueil à la Ferme, et explique le but de cette rencontre de travail, notamment par le fait que **le CA ne peut pas prendre toutes les décisions.**

Benoît fait le point sur la situation actuelle du SPP.

L'accompagnement de Genilem pour le business plan et les prévisions financières – et **le SPP passe le test haut la main.** (annexe 1)

Problématique avec les Ailes, qui ne nous prennent pas au sérieux. La réunion en juin avec la Ville de Meyrin (VdM) a modifié leur appréciation. Et cette dernière nous soutient dorénavant avec deux groupes de travail qu'elle met sur pied, l'un pour les questions de financement, le second pour les questions de locaux.

Nous ne pouvons louer les locaux, entièrement aménagés par les Ailes (sauf le mobilier – gondoles, vitrines réfrigérées, bureau et bureautique, système de caisses, etc.) à plus de 220.-/m²/an.

La prochaine réunion tripartite Ailes-SPP-VdM aura lieu le 13 septembre.

Question :

Comment les décisions sont-elles prises, par exemple pour élaborer le sondage, définir le loyer à 220.-/m² ou choisir la thématique de la soirée du 21 septembre ?

Autrement dit comment un groupe prend-il les décisions au nom du SPP ?

Réponse :

Pour les finances par exemple, les « B » (Bastien et Benoît) y ont travaillé depuis le début donc sont les plus à même de répondre dans l'intérêt du SPP et donc ont suivi les recommandations de l'expert qu'est Jacques Python sans consultation préalable – le sujet est ici le loyer proposé à 220.-/m²...

Il est décidé que les commissions :

- **ont un réel pouvoir décisionnel**
 - **peuvent voir leurs décisions refusées par le CA si contraires aux valeurs SPP**
 - **doivent soumettre, si une décision engage le SPP, son image, ou une somme supérieure aux 2'000.- alloués à chaque commission/an, une proposition argumentée au CA, qui décidera**
 - **peuvent assister aux réunions du CA (1 pers. / commission / CA)**
-

L'information est en fait la clef de voûte de l'unité, de la compréhension intra SPP.

Dans ce but il est décidé :

- **d'accepter de ne pas pouvoir tout savoir sans aller chercher soi-même l'info**
 - **Sarah et Pierre cherchent et proposent des outils de communication de l'info d'ici fin août (où trouver l'info / où la publier ? comment je la passe, comment je la reçois ?)**
-

Pierre expose ce qu'il fait au SPP et essaye de mettre en place. Bénévole depuis 2016 et salarié depuis septembre 2016 à 50 %.

Clarification des rôles de chaque commission et mise en place d'un cahier des charges pour leur responsable – Développement de la participation – Pousse à définir l'identité du SPP à l'interne,

notamment sur la participation – Charnière au courant d'un peu tout et multi fonctions – Essaye d'être à l'écoute et de répondre aux demandes.

Les propositions très ciblées sont celles qui obtiennent des réponses participatives. Exples : maraîchage, transfert de données sur la plate-forme, agenda, demande de tél ou ordi
→ Maintenir et développer cette stratégie

Présente deux systèmes de food coops aux USA

Propose un organigramme de fonctionnement pour le SPP_(annexes 2 à 5)

De permanence à Meyrin les mardis de 8h30 à 14h et les jeudis de 8h30 à 17h.

Sarah, chargée de com salariée à 50 % se présente ainsi que son travail, basé sur 4 plans: Identité – Events – Charte graphique – Recherche de membres.

De permanence à Meyrin les mardis de 8h30 à 17h.

Elle vient à la question du **nom du SPP**. Le terme SPP doit rester – c'est la définition, mais un nom commun pourrait définir Le magasin des Vergers. (Il peut y avoir plusieurs SPP, celui des Vergers, de la Jonction etc., et chacun avec « son » nom).

Il est décidé que Sarah organise et décide par le biais d'un groupe de membres-volontaires du SPP de choisir un nom d'ici la réu du CA du 13 juillet.

Arcade de la Ciguë et alternatives

Pierre_Alain Tschudi, CA de la VdM, s'inquiète de cette arcade que nous voulons et qui nous coûte de par l'investissement et le loyer alors que nous devons fortifier notre modèle économique.

Il nous **propose dès 2018 d'investir la Maison citoyenne** comme base physique du SPP avant magasin, et de laisser tomber l'arcade Ciguë.

La Ferme de la Planche sera rénovée en 2018 – mais nous ne pouvons en aucun cas compter sur elle pour l'instant.

Maison citoyenne	Arcade Ciguë
Bureaux uniquement	Bureaux
Gratuité	Participation
	Vente
	Salle commune de 100 places
	Permet de faire des essais
	Interaction avec Ciguë et quartier

Il est décidé :

- **Nous gardons l'arcade Ciguë**
 - **Un groupe Ciguë doit être constitué – Thomas en sera (co)responsable avec XXX**
-

Chère lectrice, cher lecteur, vous avez droit à une PAUSE, malheureusement sans délicieux quatre quarts préparé par Marie-Emmanuelle...

Après la pause, un petit tour aux toilettes peut-être, histoire d'insérer un saut de page...

Débat autour de la **participation, historique et enjeux**

Historique :

- Création en 2014 lors d'un forum... *participatif* !
- La participation est édiflée comme le modèle économique du SPP et pierre angulaire de notre coopérative
- Le CA a refusé de la rendre obligatoire avant l'ouverture du magasin

Actuellement :

- a) **Sur 170 membres, 35 s'engagent régulièrement** pour 82 « postes représentés » dans commissions + groupes
- b) **40 membres (dont une partie des 35 ci-dessus) pour des actions ponctuelles**
- c) 1 tél donné, 3 ordinateurs offerts
- d) Admin RH met en place un contrôle central
- e) Buts de la participation
 - i. Permettre le **lien** – une des bases du projet SPP
 - ii. Définir une des facettes essentielles de **l'Identité** du SPP - caractère
 - iii. Développer une **économie alternative** de part le travail fourni (hors de prix si payé)
→ 1 voix / membre → le temps remplace l'argent → prix juste → traçabilité

Question : Sur les 120 membres restant, combien donneront leurs heures le magasin ouvert ? Comment prépare-t-on cette participation nécessaire ? qu'est-ce qu'un membre coopérateur ?

Proposition de Pierre :

1. Chaque membre est tenu à la participation, sinon il devient sympathisant de l'association de soutien du SPP
2. Jusqu'à l'ouverture, une souplesse est de mise, mais participation minimale de deux actions / année
3. Le SPP a un seul prix. Les personnes non-membres ont un délai pendant lequel elles peuvent « profiter » du SPP. À la fin de ce délai, elles doivent soit renoncer au SPP, soit devenir membres. Le SPP peut du coup sensibiliser des non membres pendant ce laps de temps offert
4. Il est demandé à chaque membre d'assurer sa participation minimale dès l'ouverture de la Ciguë, et totale dès l'ouverture du magasin

Argumentation de Pierre :

- Notre identité, notre système économique, notre philosophie de faire du lien, sont basés sur la participation. Nous devons être clairs sur ce point. Sarah en a besoin aussi pour son travail de com
- Laisser les membres sans les solliciter, c'est perdre l'essence même du SPP et quitter la gouvernance horizontale
- Pratiquer deux prix, c'est ouvrir la porte à ceux qui préféreront payer plus pour ne pas donner du temps. Si cela fait entrer de l'argent, cela augmente les charges salariales d'autant, donc ce n'est pas forcément un argument économique valable
- Deux prix, c'est risquer de perdre les clients non membres qui en hiver iront faire la totalité de leurs courses là où tomates, fenouils et courgettes seront proposés
- Pour faire fonctionner le SPP de 8h à 20h et samedi 9h-18h, il faut 700 membres. Si nous avons 2'000 membres mais 400 uniquement prêts à travailler, nous n'ouvrons pas
- Park Slope a fermé plusieurs mois par manque participatif
- Avoir deux équipes de salariés – celle qui gère les membres bénévoles et celle qui doit faire son job (et ne pourra pas s'occuper des membres), amène une ambiance à l'opposé de ce que nous voulons. [Toutes les food coops US qui ont adopté ce système ont laissé tomber la

participation et sont devenus des supermarchés conventionnels. Toutes les coopératives alimentaires qui s'ouvrent en France sont strictes sur ce point également]

- Les 13 services de 2h15 par an représentent \pm 900.- en terme de salaires. Donc 100 membres qui ne donnent pas leurs heures c'est 90'000.- de salaires à payer
- Quelle est l'image que nous voulons donner du SPP ? Indécise ou décidée ?

Réponses (regroupées) du tour de table :

- Laisser ouvert le SPP à tous sinon risque de perdre des membres
- Risque de perdre du chiffre si coopérative de membres uniquement
- Complication de contrôle si ouvert uniquement un certain temps aux non-membres
- Pour des prix différents
- L'absence de différence de prix peut amener du monde
- Ne pas bousculer les membres maintenant que nous sommes encore en projet quant aux heures données
- Être ouvert à tous mais inciter fortement à devenir membres
- Offrir une contrepartie aux membres – les membres ont un % sur les prix affichés – ou les deux prix sont affichés (système Aligro et peut-être système légalement obligatoire – à vérifier au cas où)
- Mêmes prix mais des bons fidélité offerts aux membres
- Faire payer les heures non effectuées
- Si on se laisse aller à accepter argent vs. participation, cela va contre les valeurs du SPP
- Nécessité d'impliquer les nouveaux membres de suite et de manière plus régulière
- Dès janvier impliquer tous les membres de manières régulières
- Les membres ne savent pas ce qu'ils peuvent faire. Besoin d'énumérer et communiquer des tâches en attendant la réalisation du supermarché
- Proposer des alternatives aux personnes ne pouvant effectuer les heures participatives (créer des binômes intergénérationnels par ex.)

Il est décidé :

- **Du temps, pas de l'argent**
- **Les membres participent**
- **Ok pour la souplesse ante-ouverture**
- **Participation inventive ok – pas forcément 2h15, pas forcément dans un groupe ou commission**
- **La communication est claire sur la participation**
- **Les nouveaux membres doivent participer dès maintenant**
- **Les anciens sont régulièrement invités à...**
- **À long terme, on ne lâche pas sur les exigences participatives**
- **Les membres de l'association de soutien du SPP sont désormais appelés sympathisants**

Le temps passe... **pas de débat autour de la communication intra SPP** mais

Il est décidé :

- **Sarah et Pierre planchent sur un support de communication facile d'utilisation et d'accès d'ici fin août**
- **Les commissions utilisent ce support pour communiquer ce qu'elles font**
- **Le schéma de fonctionnement proposé (annexe 5) est accepté**
- **On fait le point en décembre sur le fonctionnement interne du SPP**

Bon appétit canadien !

Merci Thomas et Antoine pour le vin, les tisanes, les couverts pour ceux qui ont oubliés, l'accueil, et au papa Descombes pour le kid-sitting...